

22 juin 2017

Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et de reconnaissance aux donneurs

Don d'organes et de tissus :

L'Aquitaine, très active en termes de prélèvements

La greffe d'organes est une pratique médicale courante, plus de 500 000 personnes vivent actuellement avec une greffe dans le monde. Pourtant il existe une pénurie majeure d'organes mais aussi de tissus en France malgré une augmentation de l'activité de greffe en 2016.

L'Aquitaine est particulièrement active en termes de prélèvements grâce au dynamisme du réseau CORENTAIN*.

En 2016 on dénombre en **Aquitaine 38,9** prélèvements par million d'habitants contre **28** en France avec **5891** transplantations d'organes solides **en France** contre **290 greffes au CHU de Bordeaux**. **La nouvelle Aquitaine est la région la plus dynamique de France en termes de prélèvement rapportée à sa population.** Des chiffres encourageants mais néanmoins insuffisants. En effet, **14 471 personnes étaient en attente de greffe au 1^{er} janvier 2017 en France.**

➔ **Une situation qui pourrait être amenée à changer avec la loi du 26 janvier 2016 :**

La loi du 26 janvier 2016 rappelle que chaque citoyen est potentiellement donneur sauf s'il s'est opposé de son vivant (contrairement à ce qui se faisait jusqu'à présent) et que le mode principal d'expression de ce refus reste le registre national des refus sur lequel il est plus simple de s'inscrire en particulier par voie électronique.

Il faut toutefois rappeler que **la loi bioéthique du 7 juillet 2011** qui encadre les **conditions de prélèvements d'organes après la mort**, indique que le médecin se doit de recueillir auprès des proches l'opposition au don d'organes si la personne concernée n'était pas inscrite sur ce registre, mais que des documents écrits devront être produits pour faire valoir cette opposition.



➔ **Le prélèvement d'organes sur la personne âgée : l'Aquitaine bien placée au niveau national**

Il existe des variations importantes d'activité en fonction des régions de France expliquées notamment par des différences régionales de mise en place de stratégies : développement de la greffe du donneur vivant, stratégies de diminution du taux de refus par des campagnes de communication et développement du prélèvement sur le donneur âgé.

Concernant ce dernier point, l'Aquitaine est particulièrement bien placée au niveau national sur le donneur âgé : le taux de prélèvement des personnes de plus de 65 ans s'élève à un peu plus de 45 % en Aquitaine (19% pour les plus de 75 ans) alors qu'il est de l'ordre de 30 % en moyenne en France. On peut prélever sur **ces donneurs âgés des organes abdominaux (foie et rein)** qui constituent d'excellents greffons et permettent ainsi de faire face à la pénurie de ce type d'organes pour certaines catégories de patients.

« Le développement du prélèvement de donneurs âgés permet donc de sauver de nombreuses vies à la fois en transplantation rénale et en transplantation hépatique. Aussi, il est particulièrement important de faire connaître les différentes possibilités thérapeutiques pour que la personne âgée puisse être sensibilisée, se positionne vis-à-vis du don et surtout le fasse savoir à ses proches. » Dr Julien Rogier, responsable de la coordination hospitalière du CHU de Bordeaux

... **EN SAVOIR PLUS...**

➔ **Etre donneur**

Un peu moins de 90% des dons proviennent de donneurs décédés essentiellement en mort encéphalique et un peu plus de 10% de donneurs vivants essentiellement pour le rein.

- **Il existe 2 types de donneurs** : le **donneur vivant** et le **donneur décédé**. Le donneur décédé peut être en état de mort encéphalique, décédé après arrêt circulatoire suite à un arrêt cardiaque inopiné ou décédé après un arrêt circulatoire contrôlé suite à la limitation ou l'arrêt thérapeutique. Dans la région, **l'âge du donneur moyen** est de **60 ans**.

- **Pour être donneur** : il faut **exprimer sa volonté auprès de ses proches**. Cela **garantit le respect du choix** des individus souhaitant faire don de leurs organes (plus d'informations sur le site www.dondorganes.fr).

➔ **A propos de CORENTAIN***

Corentain est un réseau aquitain de prélèvements et de tissus créé en 2002 à l'initiative des grands hôpitaux de la région, composés de membres essentiellement des établissements de santé publics et privés, des structures de dialyse et des associations d'usagers et de greffes. Ces professionnels sont épaulés par les coordinations hospitalières de chaque département.

Contacts presse

Direction de la communication et de la culture du CHU de Bordeaux

Frédérique Albertoni Directrice de la communication Tél. 05 56 79 53 42/06 10 17 14 20

Lydie Gillard Chargée de projets communication/médias Tél. 05 57 82 08 69/06 10 17 13 64

Caroline Péret Chargée de projets communication/médias Tél. 05 57 82 03 21/06 27 43 46 75

www.chu-bordeaux.fr